

■ **Fondation pour le Droit suisse de la circulation routière**, à Fribourg, CH-217-0170349-9, favoriser l'instruction, l'enseignement et la recherche dans le domaine du droit privé et public, principalement du droit de la circulation routière, etc. (FOSC du 03.02.2003, p. 8). Tercier Pierre n'est plus membre du conseil, sa signature est radiée. Werro Franz, membre du conseil inscrit, est nommé président, avec signature individuelle. Kahil-Wolff Bettina, de Lausanne, à Pully, et Probst Thomas, de Lützelrüth, à Bern, sont nommés membres du conseil, tous deux sans signature.

Journal no 635 du 18.02.2008
(04354406 / CH-217.0.170.349-9)